





***RAPPORT ANNUEL 2023***



## Table des matières

I.	Introduction .....	3
II.	PRESENTATION DE L'ORGANISATION .....	4
a.	C'est quoi l'UHACOM ?.....	4
b.	Vision, Mission et objectifs .....	4
c.	La zone d'action de l'UHACOM.....	5
d.	Membership des coopératives en 2023 .....	6
III.	II. ACCOMPAGNEMENT DES COOPERATIVES.....	7
a.	Introduction .....	7
b.	Le stockage des récoltes .....	7
c.	Le service de transformation et commercialisation.....	9
d.	Approvisionnement en intrants agricoles.....	10
e.	Renforcement du leadership des coopératives sur les thématiques de gouvernance et genre .....	11
IV.	ACCOMPAGNEMENT DU MONDE RURAL .....	12
1.	Le programme APTES.....	13
a.	Description du projet .....	13
b.	Principales réalisations du projet.....	14
2.	Le programme PADIP UBURIMYI BURAMA KURI BOSE .....	18
a.	Description du projet .....	18
b.	Principales réalisations du programme.....	19
3.	Le projet PAFOP.....	23
a.	Description du projet .....	23
b.	Principales réalisations du projet.....	24
4.	Le programme TRAVAIL DECENT .....	26
a.	Description du programme.....	26
b.	Principales réalisations du programme.....	27
V.	VIE DE L'ORGANISATION.....	29
a.	Gestion administrative de l'organisation .....	29
b.	Le volet plaidoyer .....	29
c.	Ressources financières.....	31
d.	Ressources humaines.....	32
	SIGLES ET ABREVIATIONS .....	33
VI.	PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS.....	34



## I. INTRODUCTION GENERALE



L'année 2023 marque le neuvième anniversaire de notre engagement au service des coopératives agricoles et les communautés rurales. Elle s'est avérée être une année de consolidation et de renforcement de nos actions.

Les réalisations de l'année 2023 témoignent notre détermination à accompagner les groupements d'entraide et de solidarité sur les collines. Ceux-ci constituent le socle de nos coopératives et sont de véritables outils de mobilisation endogène des ressources pour initier des activités génératrices de revenus et transformer positivement la vie des membres. Dans les trois régions naturelles où nous intervenons, les initiatives portées par les leaders paysans sont diversifiées et contribuent non seulement à l'amélioration des revenus des ménages mais également à la cohésion sociale et au renforcement des services coopératives.

Un autre élément important du bilan de 2023 a été l'adoption progressive des pratiques agroécologiques par les ménages dans notre zone d'intervention, une réponse durable aux défis posés par le changement climatique. Plus de 10 000 ménages dans les provinces de Kirundo, Mwaro, Gitega, Muramvya, Cibitoke et Bubanza adoptent désormais ces méthodes. Ces pratiques mettent en valeur les ressources locales et le savoir-faire endogène, notamment pour traiter les maladies des plantes et améliorer la fertilité des sols. Nous poursuivons également la recherche action participative pour tester les meilleurs pratiques agroécologiques, les documenter et en assurer la diffusion.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans le leadership visionnaire des coopératives. Cette année, nous avons intensifié nos efforts pour former les membres sur des thématiques essentielles comme le genre et le dialogue intrafamilial. Grâce à la méthodologie GALS (Gender Action Learning System), les hommes et femmes ont renforcé leurs compétences et initié des changements visibles dans leurs foyers et au sein de leurs communautés. Ces progrès se traduisent également par une gestion de plus en plus performante et l'amélioration des services des coopératives, grâce aux formations en gestion financière et administrative.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à tous ceux qui rendent ce travail possible : nos partenaires techniques et financiers particulièrement Broederlijk Delen, Entraide et Fraternité, Solsoc, IRED et ADISCO, nos équipes sur le terrain, les membres de l'administration et les leaders paysans. Votre engagement, votre soutien fraternel et votre confiance constante ont contribué énormément dans la réalisation de notre mission.

**Appolinaire HACIMANA**  
**Directeur**



## II. PRESENTATION DE L'ORGANISATION

### a. C'est quoi l'UHACOM ?

L'Union Haguruka des Coopératives Multifilières, UHACOM en sigle est un consortium de 35 Coopératives agricoles établies dans 11 provinces sur les 18 que compte le Burundi à savoir : Cibitoke, Bubanza, Muramvya, Mwaro, Gitega, Rutana, Karusi, Muyinga, Kirundo, Ngozi et Kayanza. Elle a été créée le 5 décembre 2014. Son siège social est à Bujumbura.

Sa création a été l'aboutissement d'un long processus d'accompagnement du monde rural par l'association Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines, ADISCO en sigle, à travers ses programmes d'appui à l'autopromotion. ADISCO a accompagné tout le processus de création des coopératives dans sa zone d'action à partir de l'année 2010, leur mise en réseau et continue d'appuyer l'UHACOM dans son autonomisation.

Dans leur fonctionnement, les coopératives reposent sur des groupements d'entraide et de solidarité, connus sous le nom de IGG (imirwi yo gushigikirana no gufatana munda). Ces groupements constituent une stratégie d'ancrage à la base visant à renforcer les services des coopératives sur les collines par la promotion des initiatives de solidarité et économique, tout en facilitant la transmission des savoirs et des informations aux ménages des coopératives.

L'UHACOM appuie techniquement et financièrement les services des coopératives. Il s'agit notamment de l'approvisionnement en intrants agricoles, la commercialisation des récoltes pour la vente des produits des membres à des prix équitables, le stockage des récoltes dans les hangars communautaires gérés par les coopératives, la transformation des récoltes, la formation technique agricole, la défense des intérêts des paysans par un plaidoyer menée auprès de différents responsables administratifs et décideurs politiques.

### b. Vision, Mission et objectifs

**La vision** : « Le petit paysan a amélioré ses conditions économiques et sociales et participe à la prise de décisions dans la communauté. »

**Mission** : « Contribuer au renforcement du capital productif des coopératives d'agriculteurs par la mise en œuvre de projets économiques et sociaux qui améliorent le rendement agricole, par le plaidoyer pour l'instauration de bonnes politiques en faveur des paysans et par le renforcement des capacités des leaders paysans pour la promotion de la bonne gouvernance et des droits humains en particulier en faveur de la femme et de la jeunesse.»



**Les interventions de l'UHACOM s'alignent aux objectifs suivants :**

- \* Consolidation d'un mouvement coopératif paysan par l'appui-conseil aux coopératives agricoles en matière de leadership, de bonne gouvernance et de démocratie ;
- \* Amélioration de la souveraineté alimentaire par la promotion d'une agriculture familiale résiliente et durable ;
- \* Professionnalisation des chaînes de valeurs agricoles vivrières et de rente par l'appui technique aux services des coopératives ;
- \* Amélioration de la situation des droits des paysans et leurs coopératives à travers des actions de plaidoyer auprès des décideurs politiques.

Dans ses interventions, l'UHACOM défend les valeurs ci-après :

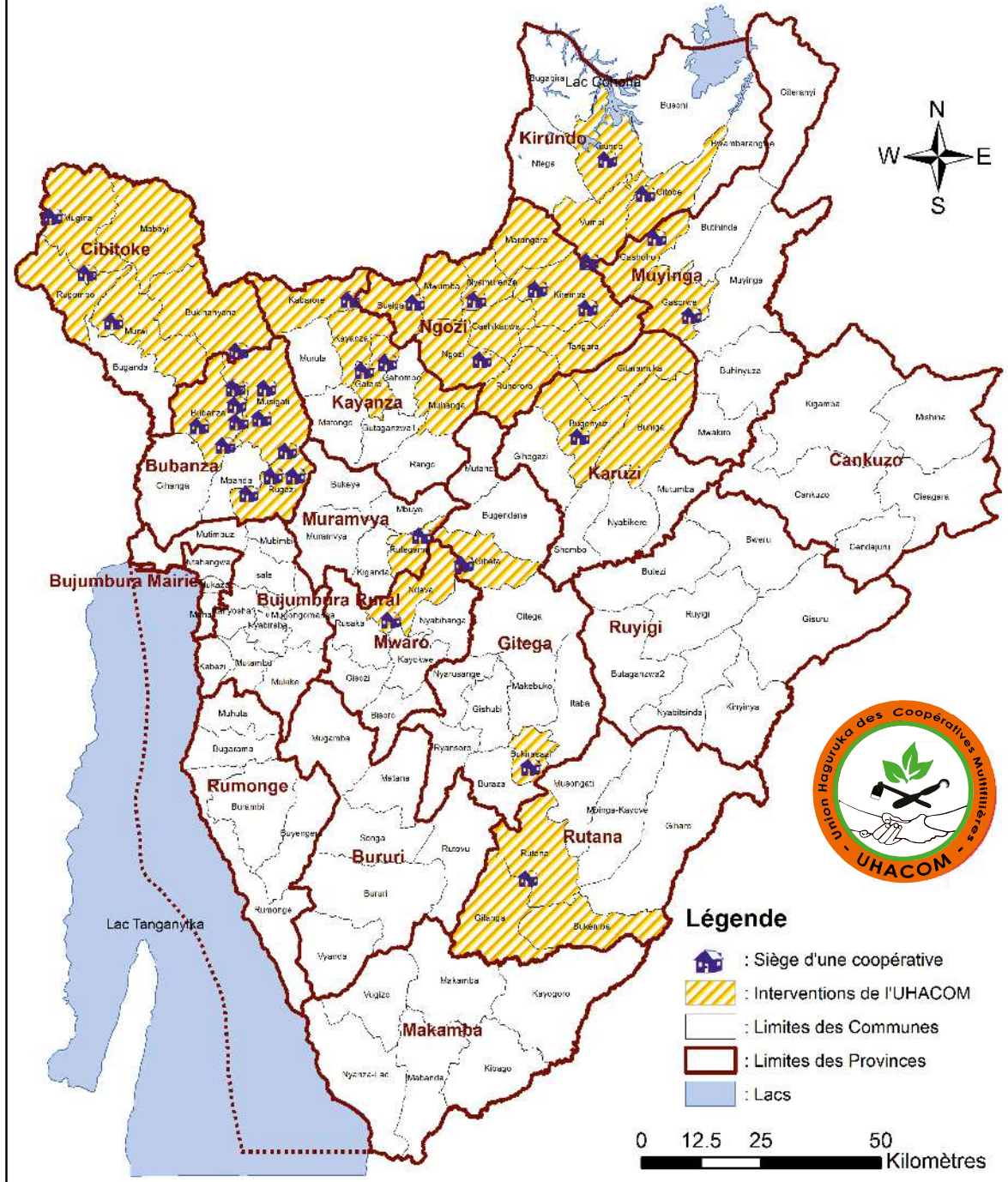
- Solidarité,
- Démocratie,
- Autopromotion.

**c. La zone d'action de l'UHACOM**

En 2023, la zone d'action de l'UHACOM s'étend sur 23 communes de 11 provinces sur les 18 que compte les Burundi. Il s'agit des communes : Bukinanyana, Mugina, Murwi, Bubanza, Musigati, Rugazi, Kabarore, Gatara, Busiga, Ngozi, Kiremba, Nyamurenza, Vumbi, Kirundo, Gitobe, Gashoho, Gasorwe, Bugenyuzi, Giheta, Bukirsazi, Ndava, Rutegama.



## CARTE D'INTERVENTIONS DE L'UHACOM EN 2023





**d. Membership des coopératives en 2023**

N°	Province	Commune	Coopérative	Membres	Hommes	Femmes	IGG
1	Bubanza	Bubanza	Twogorore	348	182	166	45
2	Bubanza	Bubanza	Kundikigazi	72	35	37	6
3	Bubanza	Bubanza	Dushiringuvuhamwe	50	28	22	10
4	Bubanza	Bubanza	Twiyunge-mugimbu	301	215	86	7
5	Bubanza	Bubanza	Umuco w'abarimyi	320	203	117	7
6	Bubanza	Musigati	Duterimberetwese	91	38	53	10
7	Bubanza	Musigati	Kazozakimiryango	293	118	175	10
8	Bubanza	Musigati	Ndangamuco	317	106	211	60
9	Bubanza	Rugazi	Twinagure	229	149	80	60
10	Bubanza	Rugazi	Gatima	237	87	150	7
11	Bubanza	Rugazi	Dushigikirane-ruce	225	145	80	12
12	Cibitoke	Bukinanyana	Umwizero	320	136	184	75
13	Cibitoke	Murwi	Buhindo-murwi	398	227	171	74
14	Cibitoke	Mugina	Buseruko-rugajo	533	234	299	37
15	Cibitoke	Mugina	Ruziba-nyamakarabo	1 207	795	412	40
16	Gitega	Giheta	Terujimbere	346	117	229	104
17	Gitega	Bukirasazi	Tuvemubuja	176	91	85	45
18	Karusi	Bugenyuzi	Dusangirumugambi	1 210	895	315	14
19	Kayanza	Gatara	Tezimberumuceri	853	352	501	85
20	Kayanza	Gatara	Tuzamurane	326	162	164	32
21	Kayanza	Kabarore	Turyohorisi	362	176	186	32
22	Kirundo	Kirundo	Abizeranye	356	195	161	125
23	Kirundo	Vumbi	Sukanabigoro	230	107	123	129
24	Kirundo	Gitobe	Koruyagwe	144	76	68	76
25	Muramvya	Rutegama	Turamirize	321	133	188	99
26	Muyinga	Gasorwe	Tuvehasi	198	100	98	68
27	Muyinga	Gashoho	Tujcheza	154	104	50	68
28	Mwaro	Nyabihanga	Twiyunge-Kibogoye	703	402	301	70
29	Mwaro	Ndava	Twijabutse	303	153	150	28
30	Ngozi	Ngozi	Tubamurikire	470	272	198	28
31	Ngozi	Busiga	Ntituzerinze	496	247	249	48
32	Ngozi	Nyamurenza	Shirimberikawa	191	126	65	16
33	Ngozi	Kirembe	Turashoboye	456	359	97	38
34	Rutana	Rutana	Twubakane	623	317	306	30
	<b>Total</b>			<b>12 859</b>	<b>7 082</b>	<b>5 777</b>	<b>1 370</b>



### III. ACCOMPAGNEMENT DES COOPERATIVES

#### O. Introduction

En 2023, l'UHACOM a poursuivi son engagement d'accompagnement technique et financier de ses coopératives membres. Ces dernières ont été appuyées dans l'amélioration des services qu'elles rendent aux membres et à la communauté notamment le stockage des récoltes dans les hangars, l'approvisionnement en intrants agricoles, la transformation et la commercialisation des produits labélisés

#### 1. Appui aux services des coopératives

##### a) Le stockage des récoltes

Le service de stockage est le principal service fourni par les coopératives membres de l'Union. Ce service, également bénéfique pour les communautés environnantes, protège la population contre les pratiques de bradage, les tentations au gaspillage, et les vols des récoltes dans les ménages. Le stockage renforce le pouvoir des paysans dans la négociation du prix de vente et lui permet ainsi d'optimiser ses revenus agricoles. Les stocks sont gardés en sécurité en attendant que les prix deviennent meilleurs sur le marché.

Au cours de l'année 2023, l'UHACOM a accompagné les coopératives dans les opérations de stockage par la formation des comités techniques sur les bonnes

pratiques de stockage et des appuis matériels nécessaires.

Par conséquent, 25 coopératives ont accueilli dans leurs hangars un total de 647 tonnes de produits dont 404 tonnes de haricot, 169 tonnes de maïs, 71 tonnes de riz et 2,7 tonnes de sorgho. Ainsi, ces quantités, détaillées dans le tableau ci-après, concernent principalement les cultures vivrières essentielles telles que le haricot, le maïs, le riz et le sorgho.

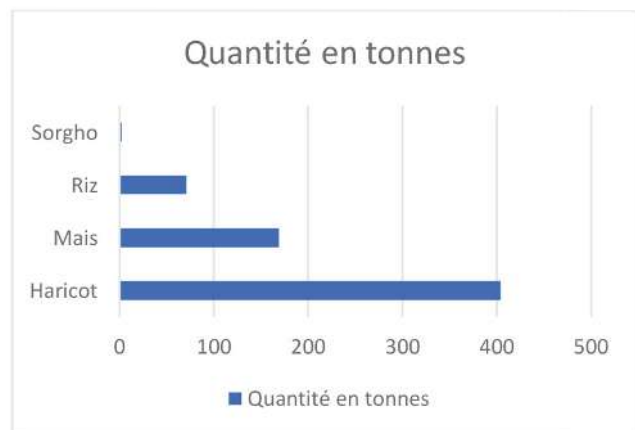




Tableau 2 : Quantité des produits stockés en kg

No	Commune	Coopérative	Haricot	Maïs	Sorgho	Riz	Total
1	Kirundo	Abizeranye	26 991	45	2 313	813	30 162
2	Gitobe	Koruyagwe	17 421	-	-	16 164	33 585
3	Vumbi	Sukanabigoro	-	-	-	1 267	1 267
4	Bubanza	Twuyunge-mugimbu	150	320	-	-	470
5	Bubanza	Twogorore	12 666	1 558	-	700	14 924
6	Bubanza	Duterimberetwese	973	2 009	-	-	2 982
7	Musigati	Ndangamuco	1 629	1 089	-	-	2 718
8	Musigati	Kazozakimiryango	150	4 000	-	-	4 150
9	Rugazi	Dushigikirane	-	500	-	-	500
10	Mugina	Buseruko - rugajo	-	1 000	-	5 000	6 000
11	Bukinanyana	Umwinzero	-	340	-	-	340
12	Murwi	Buhindo-murwi	193	343	-	-	536
13	Busiga	Ntituzerinze	46 513	7 464	-	5 314	59 291
14	Gatara	Tuzamurane	6 370	40 170	-	-	46 540
15	Nyamurenza	Shirimberikawa	20 855	-	-	-	20 855
16	Kiremba	Turashoboye	11 261	1 104	-	5 630	17 994
17	Gasorwe	Tuvehasi	18 162	656	462	-	19 280
18	Ngozi	Tubamurikire	20 591	19 158	-	29 845	69 594
19	Gatara	Tezimberumuceri	21 000	42 000	-	2 000	65 000
20	Kabarore	Turyohorisi	9 078	43 609	-	-	52 687
21	Gashoho	Tujeheza	11 500	-	-	-	11 500
22	Rutegama	Turamirize	48 639	-	-	-	48 639
23	Ndava	Twijabutse	76 286	-	-	-	76 286
24	Rutana	Twubakane	2 000	-	-	-	2 000
25	Giheta	Terujimbere	51 835	4 125	-	4 435	60 395
	<b>TOTAL</b>		<b>404 263</b>	<b>169 490</b>	<b>2 775</b>	<b>71 167</b>	<b>647 694</b>



## b) Le service de transformation et commercialisation

Le service de transformation est un pôle stratégique de valorisation de la production agricole des ménages et d'amélioration de la qualité des produits des coopératives.

En plus de l'accompagnement du processus de transformation et de labélisation, l'UHACOM a accompagné les coopératives dans la commercialisation et le marketing des produits pour 8 coopératives qui font la transformation à savoir : Tubamurikire, Dushiringuvuhamwe, Twijabutse, Turamirize, Terujimbere, Ruziba-Nyamakarabo, Kundikigazi et Gatima :

- **La boutique de l'UHACOM** : à la fin de l'année 2023, le chiffre d'affaires de la boutique tiré des activités de marketing des produits des coopératives s'élevait à plus de 26 millions.

- **La participation des coopératives aux foires** : la participation dans les rencontres d'exposition des produits agricoles est l'une des stratégies de l'UHACOM visant la promotion des produits des coopératives, l'attraction de nouveaux clients et la mise en place des partenariats commerciaux ou de partage des savoirs.

Les coopératives Terujimbere, Twijabutse, Turamirize, Tubamurikire, Koruyagwe, Abizeranye et Sukanabigoro ont participé à deux foires d'exposition et de vente à Bujumbura et à Ngozi.

Il est à noter que les nouvelles réglementations du BBN sur les emballages ont eu des répercussions sur le service des coopératives productrices de jus, en raison de leur faible capital.

Leur rythme de production est perturbé par les réaménagements en cours pour se conformer aux normes prescrites. Les petites unités de transformation des coopératives ont des difficultés à rassembler le capital nécessaire pour acquérir des machines plus performantes, des bouteilles neuves et les infrastructures de qualité exigée. L'UHACOM collabore avec ces coopératives pour trouver des solutions à ce défi et certaines améliorations ont déjà commencé.





**Tableau 3 : Quantités des produits transformés:**

Coopérative	Commune	Farine maïs (kg)	Farine de manioc (kg)	Jus d'ana nas, maracuja et prune de japon (bouteilles)	Farine complète (kg)
Turamirize	<b>Rutegama</b>	-	-	-	258
Tubamurikire	Ngozi	3754	-	-	-
Tuvehasi	Gasorwe	4639	-	-	-
Koruyagwe	<b>Gitobe</b>	-	6693	-	-
Dushiringuvuhamwe	Bubanza	-	-	2012	-
Twijabutse	Ndava	-	-	3970	-
<b>Total</b>		<b>8 393</b>	<b>6 693</b>	<b>4 982</b>	<b>258</b>

### c. Approvisionnement en intrants agricoles

C'est un service également essentiel pour les ménages membres. Il couvre entre autres l'accès aux semences de qualité certifiée par l'Office National de Contrôle et de Certification de Semences (ONCCS), les engrais à travers le Programme National de Subvention des Engrais au Burundi (PNSEB) et autres ressources nécessaires à la production agricole.



*Hangar de stockage de la Coopérative Turamirize*



En 2023, les coopératives Turamirize, Twijabutse, Terujimbere et Koruyagwe ont mis à la disposition des ménages membres les quantités ci-après :

Comm une	Coopérative	Qté de semences(kg)	Qté d'engrais vendus
Rutegama	Turamirize	824	-
Ndava	Twijabutse	25	52 050
Giheta	Terujimbere	922	1675
Gitobe	Koruyagwe	320	-

#### d) Renforcement du leadership des coopératives sur les thématiques de gouvernance et genre

Dans le but de maintenir le dynamisme des leaders des coopératives, l'UHACOM organise régulièrement des formations thématiques à l'endroit des leaders et des responsables de gestion des coopératives.

Au cours de l'année 2023, les gérants et présidents de 15 coopératives ont reçu la formation sur la gestion financière et 110

animateurs endogènes ont été formés sur le Gender Action Learning System (GALS). La première formation a pour but de renforcer les compétences des présidents et des gérants des coopératives pour l'amélioration des services et la gouvernance des coopératives, tandis que la seconde vise à instaurer un dialogue permanent impliquant le couple et les enfants

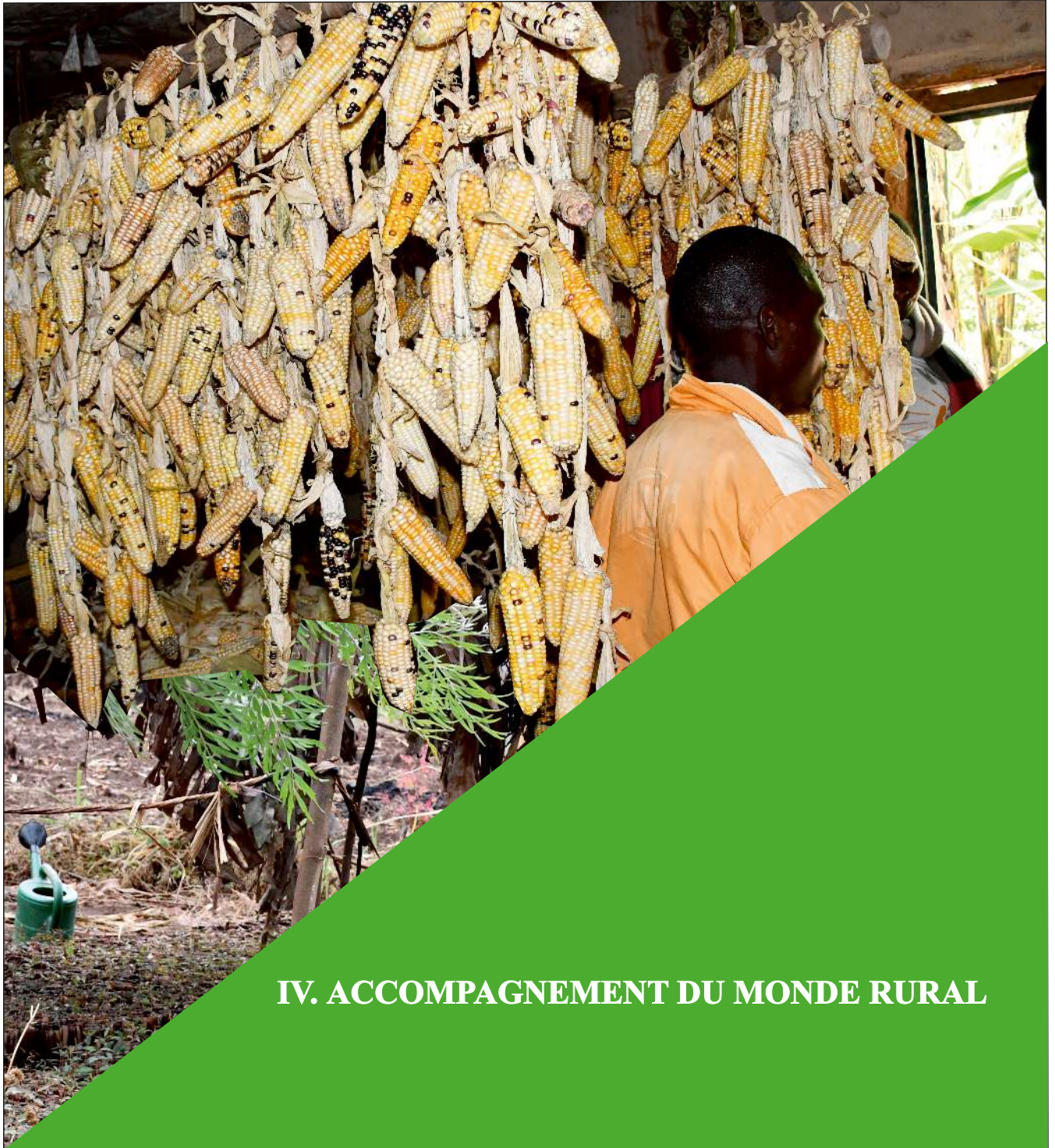


Participants à la formation sur le GALS à Kirundo

dans la gestion des biens du ménage. Les coopératives Twijabutse, Koruyagwe et Dusangirumugambi ont été également accompagnées dans le renouvellement de leurs organes afin de s'assurer qu'elles respectent les textes de la loi régissant les sociétés coopératives au Burundi.

En réponse aux difficultés rencontrées par certaines coopératives pour effectuer leurs déclarations à l'OBR, l'UHACOM a organisé une formation des gérants sur la préparation des états financiers et les procédures de déclaration fiscale. La formation a permis à tous les leaders et gérants de coopératives de déclarer leurs impôts dans les délais.

En conclusion, les coopérateurs comprennent de plus en plus l'importance de travailler ensemble dans les coopératives pour répondre à leurs défis communs. L'approche des groupements d'entraide et solidarité (IGG) a également contribué à la décentralisation des services essentiels des coopératives notamment la formation et l'échange d'informations.



## IV. ACCOMPAGNEMENT DU MONDE RURAL

## 1. LE PROGRAMME APTES

### a. Description du projet

Le programme Agroécologie, Pilier d'une Transition Ecologique et Sociale « APTES » est un programme quinquennal (2022-2026), financé par Entraide et Fraternité (EF) et mis en œuvre par le consortium des organisations UHACOM, ACORD, OAP et CAM. L'UHACOM met en œuvre ce programme dans deux provinces du Burundi situées dans la région naturelle de Mumirwa : la province Bubanza dans les communes Bubanza, Musigati et Rugazi et la province Cibitoke dans les communes Murwi, Mugina et Bukinanyana. Le groupe cible direct est constitué par les ménages regroupés en IGG sur les collines et en coopératives. Le budget global de l'UHACOM s'élève à 226.684,46 €.

L'objectif spécifique du programme est de renforcer la souveraineté alimentaire des ménages agricoles (hommes, femmes et jeunes) et leur autonomie financière grâce à l'accès aux ressources productives, au développement des systèmes de productions

agroécologiques et à la valorisation post-récolte (conservation, transformation et commercialisation).

Les principaux changements attendus de ce programme sont les suivants :

- L'amélioration des conditions de vie des ménages agricoles suite à l'augmentation des revenus issus de l'agriculture ;
- Le renforcement de la cohésion sociale sur les collines suite à la structuration des dynamiques paysannes solidaires et autonomes : les IGG et les coopératives ;
- L'amélioration du pouvoir des femmes dans la gestion des exploitations familiales et des biens de leurs ménages suite aux actions de renforcement technique des femmes et à la culture du dialogue entre les membres des ménages.
- La prise en compte de l'agriculture familiale et de l'agroécologie par la politique agricole nationale dans les documents de la stratégie nationale agricole et dans les actions.

### CHIFFRES CLES :

- Programme de 5 ans (2022-2026)
- Groupe cibles : Ménages agricoles, IGG et coopératives.
- Zone d'action : 6 communes de Bubanza et Cibitoke
- Budget : 226.684,46 €.

## b. Principales réalisations du projet

Les réalisations atteintes en 2023 s'inscrivent dans le cadre des quatre résultats visés par le programme. Ces résultats sont conçus pour atteindre les objectifs de changements prévus, à savoir :

**Résultat 1 : Les ménages agricoles dans 6 communes des provinces Cibitoke et Bubanza développent des pratiques agroécologiques leur permettant une production adaptée à l'autoconsommation et à la génération de surplus pour la vente**

La promotion des pratiques agroécologiques renforce de plus en plus la résilience des ménages bénéficiaires. Les interventions du programme se sont en effet focalisées sur :

- **La mise en place de fermes agroécologiques et transfert de connaissances:**

en 2023, 240 fermes agroécologiques ont été renforcés suite à l'accompagnement de la communauté par 60 animateurs endogènes formés par le programme.

- **Production et distribution de plants :**

134 455 plants agroforestiers et fruitiers ont été mis en pépinière et distribués sur 14 collines pour faciliter la mise en œuvre des pratiques agroécologiques suite à la mobilisation de la communauté et aux appuis matériels constitués de houes, arrosoirs et un kit pédagogique. (Voir le tableau)

- **Renforcement des capacités des animateurs endogènes:** un total de 30 animateurs a suivi une formation spécialisée sur la gestion agroécologique des ravageurs et la fertilité des sols. L'adoption des techniques telles que la diversification des cultures (maraîchage, horticulture, cultures vivrières) et l'utilisation de fumure organique ont contribué à l'amélioration de la résilience de la population face aux changements climatiques car les ménages ont produit de la nourriture malgré les précipitations excessives au cours de la saison B 2023.



*Ferme agroécologique d'un animateur endogène à Musigati*

**Tableau 4 : Plants mis en pépinière par site**

Coopérative	Site	Neem	Grevillea	Papayer	Prunier	Maracuja	Calliandra	Tephrosia	TOTAL
Umwizero	Masango	1810	2883	406	426	45	830	330	6730
	Kibati	2100	2340	384	393	41	786	316	6360
	Bitare	1830	2340	360	415	36	817	302	6100
Buhindo -Murwi	Murwi	844	2304	3199	812	385	2255	2373	12172
	Buhindo	813	1714	1955	1067	400	1678	1691	9318
Bus eruko - Rugajo	Muyange	996	3241	1762	1582	600	3609	1695	13485
	Buseruko	720	2402	1264	1148	1407	2642	1220	10803
Ruziba - Nyamakarabo	Ruziba	379	1600	1100	479	0	700	410	4668
	Rushimakari	998	3860	3179	1140	0	2164	1208	12549
	Nyempundu	699	3525	2056	300	1188	1320	764	9852
Twinagure	Rutake	4044	2142	200	0	0	0	4858	11244
Dushigikirane - Ruce	Ruce	77	2359	148	790	1394	1046	454	6268
Ndangamuco	Nyarusange	1452	9475	1000	4050	3960	0	1288	21225
	Kivyuka	640	1074	974	0	0	0	993	3681

**Résultat 2 : Les ménages agricoles composés de femmes, hommes et jeunes développent des groupements de solidarité et autopromotion (IGG en kirundi : Imigwi yo Gutererana no Gufatanamunda) leur permettant d'améliorer l'accès ressources de production (intrants, capital, animaux d'élevage, etc.)**

Suite aux efforts du programme dans la promotion des groupements d'entraide et de solidarité sur les collines, les ménages améliorent progressivement leurs conditions de vie et revenus grâce aux initiatives qui les rassemblent. Cent cinquante-sept (157) nouveaux IGG ont été créés, portant le total à 193 groupements composés de 1351 membres. Ces derniers ont mobilisé des ressources de production par des cotisations périodiques dont la fréquence varie habituellement entre une semaine et un mois.



*Un IGG en pleine production de beignets à base de patate douce*

En effet, les 1 351 membres d'IGG ont épargné soixante-quatre millions francs burundais (64 000 000 FBU) qui ont été utilisés pour financer des activités génératrices de revenus (AGR) telles que l'élevage de petits animaux domestiques, la pisciculture et la culture de champignons.

Il sied de signaler que l'épargne n'est pas thésaurisée mais est continuellement réinvestie dans des activités productives. Grâce à l'épargne accumulée, plusieurs IGG ont déjà initié des AGR, contribuant à l'amélioration de leur accès aux ressources de production. Quelques IGG ont déjà commencé à mettre en place de petites activités génératrices de revenus.

**Résultat 3 : Les coopératives agricoles dans les 6 communes des provinces Cibitoke et Bubanza ont développé un service de transformation et commercialisation des produits agricoles profitables aux membres.**

Les coopératives sont des centres d'écoulement des productions agricoles pour les membres en plus du service de stockage qui reste essentiel dans la communauté. Ces services renforcent l'amélioration des revenus des ménages membres et la valorisation de leur production. Voici quelques données sur les services de stockage et transformations des coopératives dans la zone du programme :

- 3750 litres de jus d'ananas vendus à l'UHACOM par la coop. Dushiringuvuhamwe de Bubanza,
- 35 T de manioc, maïs et sorgho, (23 996.5 Kg de manioc, 10 150.5 Kg de maïs et 219 kg de sorgho) transformés et vendus sur le marché local par la coopérative Umwizero de Bukinanyana,
- 1800 litres d'huile de palme produits par la coopérative Gatima de Rugazi,
- 9,5T transformés et vendus par la coopérative Kazakimiryango de Musigati,
- 8T de riz décortiqué et 1,2T de manioc transformé par la coopérative Buseruko-Rugajo de Mugina.



*Récoltes déposées dans le hangar de la Coop. Twogorore*

Il sied de signaler que les hangars des coopératives accompagnées dans les 6 communes ont accueilli 32, 6T composés de 15,7T de haricot, 11, 15 T de maïs et 5,7 T de riz (Cfr le tableau des quantités stockées dans les hangars des coopératives).

### Témoignage : BUCUMI Ezéchiel adopte l'utilisation des biopesticides

BUCUMI Ezéchiel, animateur endogène de la colline Manege, Commune Murwi en province Cibitoke raconte son histoire : « j'ai commencé à être accompagné par le programme APTES en juillet 2022. Avant le programme, j'ignorais qu'on pouvait avoir de ces différentes plantes qui nous entourent des biopesticides et biofertilisants. J'utilisais 10 boîtes de 5 000fbu chacune de Dudu phenos pour traiter les chenilles sur les champs de maïs et ½ litre de 11 000fbu de sperméthrine pour les champs de haricots. Ces pesticides me coûtaient chers et je m'endettais parfois pour pouvoir m'en procurer. Ils étaient également toxiques car je restais tout le temps enrhumé au cours de leur utilisation. Après la formation pratique reçue sur la gestion des maladies et ravageurs des plantes en utilisant des pratiques agroécologiques, j'ai tout de suite commencé à expérimenter une biopesticide composée de mélange de feuilles de tabac, Neem, Tephrosia, piment sur mon champ de maïs menacé par les chenilles et mon champ de haricot attaqué par des petits insectes. Les résultats ont été satisfaisants. Ces ravageurs sont détruits par cette biopesticide. Actuellement, je fais recours aux biopesticides pour lutter contre les

maladies et ravageurs des plantes. Ils sont moins couteux, efficace et non toxique. »



*B. Ezechiel en train d'entretenir son champ avec des biopesticides*

## 2. Le programme PADIP uburimyi burama kuri bose

### a. Description du projet

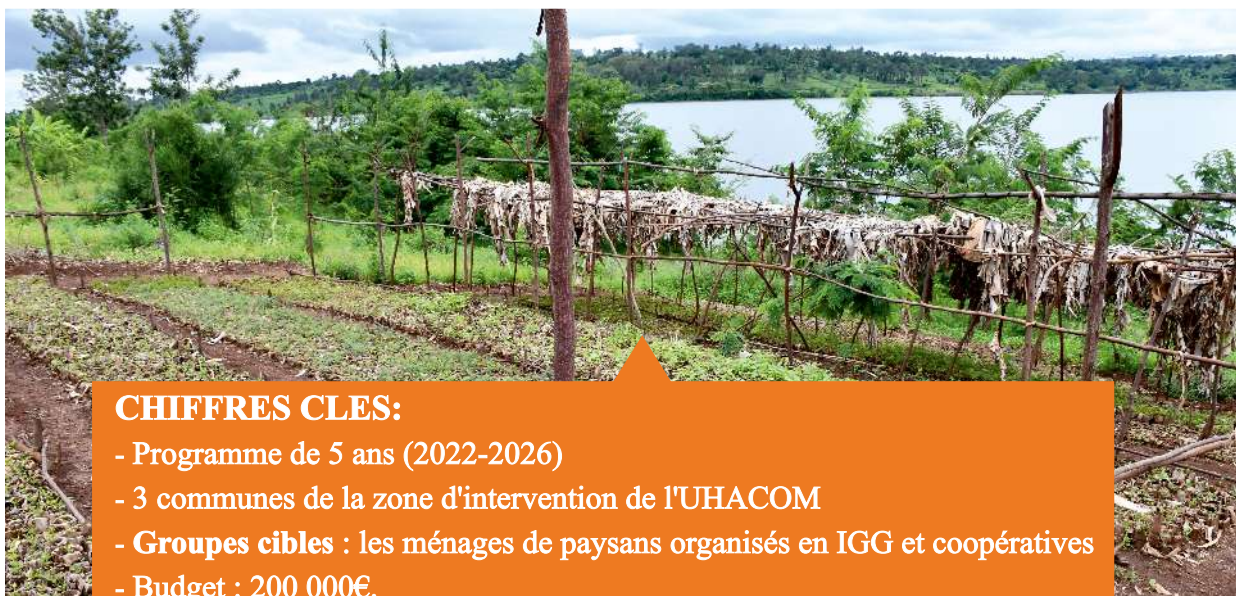
Le Programme d'Agroécologie pour la Dignité des Producteurs agricoles du Burundi (PADIP-Burundi), « UBURIMYI BURAMA KURI BOSE », est un programme quinquennal (2022-2026) mis en œuvre par un consortium des organisations UHACOM, ADISCO, ADID, CTJEBU, CNAC, COCOCA, INADES-Formation Burundi et UPH, partenaires de Broederlijk Delen (BD).

L'UHACOM met en œuvre ce programme dans les communes Gitobe, Kirundo et Vumbi dans la province Kirundo. Les bénéficiaires directs sont des ménages de paysans organisés en IGG et coopératives. Le budget global sur la période de cinq ans s'élève 200 000€.

**Objectif spécifique du programme :** D'ici 2026, une coalition large et diverse d'acteurs de la société civile burundaise et internationale promeut l'agroécologie et l'économie sociale et solidaire qui intègre les femmes et les jeunes ; et les concrétise dans leurs organisations respectives.

Les changements visés par le programme sont les suivants :

- Renforcement de l'agroécologie et souveraineté alimentaire ;
- Renforcement de l'économie sociale et solidaire dans la communauté par la structuration et le renforcement des coopératives ;
- Amélioration des politiques agricoles par des actions de plaidoyer.



#### CHIFFRES CLES:

- Programme de 5 ans (2022-2026)
- 3 communes de la zone d'intervention de l'UHACOM
- Groupes cibles : les ménages de paysans organisés en IGG et coopératives
- Budget : 200 000€.

IV

**b. Principales réalisations du programme**

Les principales réalisations du programme sont classées selon les résultats du programme :

**Résultat à moyen terme 1 : Les ménages accompagnés dans la zone Nord central ont adopté des pratiques agroécologiques, y inclus dans la caféiculture**

**1.1. Les ménages développent des fermes agroécologiques rentables et résilientes aux effets des changements climatiques**

Le programme accompagne les ménages sur le développement des fermes agroécologiques rentables et résilientes aux chocs liés aux changements climatique. En 2023, ce travail s'est concentré sur :

**● La production de plants agroforestiers pour mieux intégrer les pratiques agroécologiques :**

Multiplication en pépinières de 77 942 plants agroforestiers et biopesticides dont 5627 plants de tephrosia, 34107 plants de Grevillea, 5333 plants de neem, 9270 plants de papayer, 6784 plants de prune de japon, 7366 plants de maracuja, 1225 plants de jacquiers, 730 plants de piments, 1400 plants de calliandra et 5500

plants de maesopsis eminii. Ces plants ont été distribués aux ménages et une partie à l'ECOFO Gahosha. Cette dernière a reçu 47 plants de maracujas et 56 plants de papayer.

**● Formation sur la production des biopesticides :** 88 animateurs endogènes ont été renforcés sur la gestion des ravageurs dans les champs et dans les stocks en utilisant les biopesticides et sur la production de la fumure organique.

**● Appui en outillage agricole aux animateurs endogènes :**

des pulvérisateurs réservés à l'application des biopesticides ont été octroyés à 10 IGG, des pelles et des tridents ont été octroyés à 50 animateurs endogènes. Le programme a également octroyé des motopompes aux IGG de Murama et Runyonza qui pratiquent le maraichage pour leur permettre de produire pendant la saison C.



*Participants aux ateliers de la formation sur la production des biopesticides*

IV

**Témoignage : Adoption progressive des pratiques agroécologiques**

« Je m'appelle RUBERINTWARI Gérard. J'ai 41 ans. Je suis animateur endogène de la colline Gihosha, Commune Kirundo, Province Kirundo. Avant la formation sur les techniques de développement d'une ferme agroécologique, j'utilisais des engrais chimiques dans tous mes champs. Avec le projet PADIP, j'ai participé dans la formation sur la mise en place d'une ferme agroécologique. Arrivée à la maison, j'ai commencé à expérimenter l'usage de la fumure organique uniquement dans la riziculture.

J'ai mis en place un champ de riz en utilisant la fumure organique. Le rendement de mon champ de riz m'a confirmé que je peux pratiquer la riziculture sans recourir à la fertilisation minérale. En effet, sur une parcelle de 6mx26m, j'ai récolté 90 Kg alors que je récolté 98 kg avec le recours à la fumure organique. J'ai en outre constaté que le riz cultivé sans l'application de la fumure minérale pouvait résister aux maladies. De ce constat, je vais réduire progressivement le recours aux engrais chimique tout en augmentant l'utilisation de la fumure organique. »



*Riz d'un champ d'à côté cultivé avec des fertilisants de synthèse dont plusieurs pieds ont été attaqué par des maladies*



*Gérard RUBERINTWARI à côté de son champ de riz cultivé en utilisant la fumure organique uniquement*

### 1.2. Les femmes améliorent leur pouvoir dans la gestion des biens de leurs ménages et leur leadership s'améliore suite aux actions spécifiques de renforcement de leurs capacités

Au niveau de la vision politique, l'UHACOM a mis en place un document de sa politique genre pour veiller à la représentativité de tous les genres et à tous les niveaux de sa structure administrative. Ce document clarifie les stratégies de prise en compte du genre dans le fonctionnement de toute la structure de l'UHACOM et de ses interventions.

Dans la même optique, deux sessions de formation et accompagnement pour renforcer l'approche Gender Action Learning System (GALS) dans les ménages bénéficiaires ont été organisées pour cinquante animateurs endogènes. L'utilisation de la méthodologie GALS dans l'accompagnement des ménages permettra l'augmentation et l'affectation

rationnelle et équitable des revenus des ménages à travers le développement des visions à base de l'agriculture familiale et agroécologique.



*Participants à la formation sur le GALS à Kirundo*

### 1.3. L'employabilité des jeunes se diversifie en milieu rurale



*Participants à une visite d'échange d'expériences organisée dans le cadre du programme PADIP*

Deux jeunes de la province Kirundo membres d'IGG accompagnés par l'UHACOM ont participé à une visite d'échange d'expériences à Gitega et à Kayanza pour apprendre les métiers de fabrication des foyers améliorés, production de la fumure organique (Bokashi ou « Ntabiza wimbure »), transformation alimentaire (tofu de soja), production et l'usage de certains biopesticides (biopesticides liquide produits à partir du mélange des feuilles de tithonia, neem, tephrosia, ikinobonobo, umubagababa, amatugu, huile de palme, jus de banane) et le greffage des manguiers. A retour, les participants ont partagé aux membres de leurs IGG ce qu'ils ont appris.

**Résultat à moyen terme 2 : Les organisations partenaires et BD se renforcent au niveau organisationnel et dynamisent le mouvement paysan œuvrant pour l'agroécologie et l'économie sociale et solidaire**

**2.1. La dynamique des IGG se renforce sur toutes les collines de la zone d'intervention**

Deux nouveaux IGG des jeunes ainsi que 4 nouveaux IGG de femmes sont en cours de structuration. Des appui-conseil aux IGG sur les techniques de mobilisation des financements endogènes ont été réalisés avec l'appui des animateurs endogènes.

**2.2. Les coopératives agricoles dans les 3 communes de la province Kirundo améliorent la qualité des services rendus aux membres et à la communauté.**

Le programme a accompagné les coopératives membres de la zone du programme dans le processus de l'amélioration de la qualité des services rendus aux membres et à la communauté :

- \* Un appui en matériels constitué de sac, sheeting (bâches) et treillis a été octroyé à la coopérative Koruyagwe pour améliorer la qualité de la farine de manioc labelisée Gasimbo
- \* Une subvention de palettes de stockage a été octroyée à la coopérative Abizeranye pour améliorer les conditions de stockage des récoltes dans son hangar

L'accompagnement du programme a permis de stocker dans les hangars 65 tonnes de vivres et 6,6 tonnes de farine de manioc labelisé Gasimbo produit par la coopérative Koruyagwe.



*Vue partielle de l'appui matériel pour la campagne de stockage de la Coopérative Abizeranye*



### 3. LE PROJET PAFOP

#### a. Introduction

Le projet « Promotion de l'Agroécologie par la Formation et le Plaidoyer des Organisations Paysannes phase 2 », PAFOP 2 en sigle, est un projet financé par la Fédération Genevoise de Coopération (FGC) à travers Innovation et Réseaux pour le Développement (IRED). Il est mis en œuvre au Burundi et en République Démocratique du Congo (RDC) respectivement par les organisations UHACOM et DIOBASS Kivu.

**Objectif global** : Promouvoir à grande échelle l'adoption des pratiques agroécologiques durables et rentables en vue d'améliorer les conditions d'existence et la qualité de vie.

Les principaux changements attendus du programme :

- Amélioration de la production et des revenus agricoles suite à l'adoption à grande échelle des pratiques agroécologiques,
- Professionnalisation des coopératives et des IGG sur les filières agricoles,
- Le MINEAGRIE adhère aux techniques agroécologiques durables de production promues par le programme et encourage leur adoption,
- La nutrition des ménages ruraux et urbains s'améliore grâce à la consommation des produits agroécologiques sains et diversifiés.

**Bénéficiaires** : Au Burundi, les bénéficiaires directs sont au nombre de 1867 dont 1049 femmes.

**Zone d'action** : Le projet PAFOP 2 œuvre ses activités au Burundi dans les communes de Giheta et Bukirasazi de la province Gitega, dans la commune de Ndava en province de Mwaro et dans la commune Rutegama de la province Muramvya.



**CHIFFRES CLES :**  
 - 1967 Bénéficiaires directs  
 - 2023-2025 : durée du projet  
 - 3 provinces : le projet intervient dans les provinces : Muramvya, Mwaro et Gitega.

IV

**b. Principales réalisations du projet**

**i. Transformation des exploitations familiales intégrées en fermes agroécologiques**

Un total de 380 paysans formateurs dont 187 femmes ont participé à une formation sur la transformation d'une exploitation familiale intégrée (EFI) en ferme agroécologique (FE). À l'issue de l'atelier, chaque participant repartait avec un dessin illustrant les pratiques agroécologiques à intégrer dans son exploitation pour la convertir progressivement en ferme agroécologique. Afin de contribuer à la diffusion des pratiques agroécologiques dans un plus large réseau agricole, les bénéficiaires de ces formations ont à leur tour ont formé 1 487 autres paysans.

Le projet PAFOP 2 en synergie avec le projet Travail Décemment de Solsoc ont soutenu une conférence de mobilisation de 120 femmes

**ii. Distribution des plants agroforestiers**

61 966 plants d'arbres et arbuste agroforestiers, fruitiers et biopesticides ont été plantés par les agriculteurs.



*Pépinière des plants agroforestiers à Bukirassazi*

membres de la coopérative Terujimbere à l'adoption des filières attractives et rentables susceptibles d'améliorer l'autonomie financière de la femme. Les filières identifiées sont notamment : filières lapin, poule et porc pour l'élevage ; et filières chou, oignon, aubergine et amarante pour l'agriculture.



*Participants à la formation sur la transformation d'une EFI en ferme agroécologique*

Parmi ces plants, on peut distinguer 13 949 Pruniers, 83 12 Maracujas, 6 698 Papayiers, 3 462 Tephrosia, 5 940 Neem, 14 974 Grevilea, 84 Cordia Africana, 5 178 Calliandra et 3 369 Maesopsis. Les ménages ont été sensibilisés à planter des boutures de Tithonia diversifolia sur les pourtours des exploitations pour servir de biofertilisants, de biopesticides, à l'alimentation pour le bétail et à la lutte antiérosive.

### Témoignages : NSABIMANA Benjamin : De paysan entrepreneur en biopesticides



« Avant le projet PAFOP, j'utilisais les mauvaises pratiques agricoles. J'utilisais chaque année 4 sacs, soit 200 kg d'engrais chimiques dans toutes mes exploitations.

A vrai dire, cette quantité d'engrais était insuffisante, mais je n'avais pas les moyens d'en acheter davantage.

J'élevais 2 chèvres pour autrui et bénéficiais parfois de la fumure organique que je mélangeais avec l'engrais chimique.

Je me souviens d'un champ de tomates que j'exploitais : un jour, la maladie de mildiou l'a attaqué et je n'avais pas d'argent pour acheter des biopesticides. J'ai dû récolter une partie du

champ de manioc, réservé pour la scolarité de nos enfants,

sans en parler à ma femme. J'ai vendu le manioc au marché et acheté des pesticides. Le lendemain, ma femme a découvert que le champ avait été partiellement récolté et a pensé que c'était des voleurs. Je n'ai rien dit pour éviter une dispute.

Avec le projet PAFOP, j'ai participé à plusieurs formations sur la transformation d'une exploitation familiale intégrée (EFI) en ferme agroécologique (FAE), sur l'amélioration de la fumure organique des bétails, sur la production de la fumure organique à base de déchets humains (fèces et urines), sur la production d'engrais liquide et de biopesticides à base de tithonia, neem, tabac, tephrosia, piment, ainsi que sur les pratiques agricoles. À la fin de l'atelier, chaque paysan formateur est reparti avec un dessin montrant les pratiques agroécologiques à intégrer dans ses exploitations pour les transformer en FAE.

De retour à la maison, j'ai commencé à mettre en œuvre la transformation de mon EFI en FAE en plantant des arbres et arbustes agroforestiers et fruitiers. J'ai également planté du tithonia, neem, tabac, piment et d'autres plantes médicinales pour fabriquer des biopesticides et protéger mes cultures et récoltes. Aujourd'hui, j'ai sensiblement réduit l'utilisation des engrais chimiques (50 kg seulement pour les exploitations éloignées de la maison).

Par l'expérience, je suis devenu producteur de biopesticides, d'engrais solides et d'engrais liquides. Je peux affirmer que mes revenus ont augmenté : je gagne en moyenne un revenu de 2 090 000 FBU par an grâce à la vente de biofertilisants et biopesticides. Cet argent m'a permis d'acheter une nouvelle parcelle pour 850 000 FBU, une vache pour 1 030 000 FBU et 5 porcelets pour une valeur de 193 000 FBU. J'ai également réalisé d'autres investissements grâce à la vente de légumes bio (aubergines, tomates, amarantes, ananas, courges) et à la vente de bananes et de surplus de cultures vivrières. J'ai pu rénover ma maison d'habitation pour une valeur de 7 683 500 FBU sans demander de crédit.

## IV

## 4. LE PROGRAMME TRAVAIL DÉCENT

### a) Description du programme

Le programme Travail Décent est un programme quinquennal (2022-2026), financé par Solsoc et mis en œuvre par le consortium des organisations UHACOM, ADISCO, PAMUSAB, FEBUTRA, FEMUSCABU, UPH et CNAC.

L'UHACOM met en œuvre programme dans 8 coopératives situées dans les communes Rutegama, Giheta, Bukirasazi, Nyabihanga, Rutana, Bugenyuzi et Gihogazi de la région de Kirimiro. Le budget global de l'UHACOM s'élève à 269 244 €.

**Objectif spécifique :** Les syndicats, les ONG locales d'appui, les plateformes et les confédérations de producteurs agricoles, structurés, renforcés et outillés, agissent dans des espaces multi-acteurs, participent à élargir la protection sociale des travailleurs et de leurs communautés, contribuent à créer des emplois décents pour toutes et tous, défendent les droits au travail décent et influencent les politiques en faveur de ces droits, respectueuses de l'égalité de genre et d'une transition juste.

**Incidence visée :** Le programme s'attend à ce que l'UHACOM agit en réseau multi-acteurs pour la promotion d'un cadre légal favorisant la consolidation d'un mouvement coopératif fondé sur les principes de l'ECOSOL. Elle met en œuvre des actions de conscientisation pour augmenter le nombre d'organisations souscrivant à la charte de l'ECOSOL. L'UHACOM renforce les coopératives qui diversifient les services de qualité à leurs membres et deviennent rentables.

L'UHACOM crée des emplois (en son sein et dans les coopératives membres) qui respectent les principes du travail décent pour toutes et tous. L'UHACOM accompagne les coopératives membres pour augmenter la production agricole et améliorer l'accès à des revenus stables et réguliers. L'UHACOM promeut en son sein des normes et pratiques visant la promotion de l'égalité genre et le respect de l'environnement. L'UHACOM renforce les compétences des leaders des coopératives pour la bonne gestion des services et l'accompagnement des dynamiques à la base (IGG, EFI et filières, cellules).

#### CHIFFRES CLES :

- Programme de 5 ans (2022-2026)
- Groupe cibles : 8 coopératives membres de l'UHACOM.
- Zone d'action : 7 communes de la région Kirimiro
- Budget : 269 244 €.

**b) Principales réalisations du programme**

Les réalisations de ce programme pour l'année 2023 sont répertoriés par marqueur dans le tableau ci-après :

Marqueur	Résultats
<b>Marqueur 1</b> : Les coopératives membres de l'UHACOM mettent en œuvre des nouvelles pratiques visant la promotion de la protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement d'un ouvrage de collecte des eaux des pluies des toitures des infrastructures de la coopérative TERUJIMBERE,</li> <li>- Acquisition des équipements en matériaux inoxydables pour l'UT des jus de la coopérative TWIJABUTSE de Ndava.</li> </ul>
<b>Marqueur 2</b> : UHACOM et ses coopératives mettent en œuvre des actions visant la promotion de l'égalité du genre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5/8 coopératives ont mis en place des comités et des filières femmes,</li> <li>- 3 champignonnières de 3 groupements de femmes en commune de Giheta ont été lancés,</li> <li>- Un fonds endogène d'un montant de 980 000 BIF a été mobilisé par les groupements de femmes de la coopérative TWUBAKANE pour l'acquisition des poussins.</li> <li>- Une action de structuration d'une chaîne de solidarité lapin pour les groupements des femmes à travers la coopérative TWUBAKANE,</li> <li>- Fabrication des biscuits à base des produits locaux au profit de cinq (5) groupement de femmes en commune de Giheta.</li> </ul>
<b>Marqueur 3</b> : L'UHACOM a renforcé sa capacité technique, organisationnelle et maîtrise les savoirs et compétences sur les thématiques d'intervention et est parvenue à améliorer la qualité de l'appui-accompagnement des coopératives membres et ménages	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhésion de l'UHACOM à la coopérative PHILEA,</li> <li>- Affiliation du personnel de l'UHACOM à la MS de la FEMUSCABU,</li> <li>- Instauration de la journée femme au sein des coopératives et la liste des filières attractives et rentables pour les femmes,</li> <li>- Mise en place de la politique genre de l'UHACOM</li> </ul>

IV

<p>Marqueur 4 : Les coopératives offrent des nouveaux services à leurs membres</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans d'accompagnement technique, financier et de gouvernance des coopératives TERUJIMBERE, TURAMIRIZE et TUVEMUBUJA mis à jour,</li> <li>- Service de facilitation de la chaîne de solidarité dans la coopérative TWUBAKANE de Rutana,</li> <li>- Service de formation et information spécifique aux femmes dans les coopératives TURAMIRIZE, TERUJIMBERE, TUVEMUBUJA, TWUBAKANE et DUSANGIRUMUGAMBI</li> <li>- Service de facilitation du paiement des cotisations des MS à travers les coopératives en cours de structuration ont diffusé 1 746 kg de semences composite de maïs ; variété ZM 605.</li> </ul>
<p>Marqueur 5 : Les coopératives membres de l'UHACOM deviennent progressivement rentable (Résultat annuel, Ristourne, prime)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les coopératives accompagnées par le programme dans la région de Kirimiro couvrent la totalité de leurs charges de fonctionnement,</li> <li>- 4/8 coopératives dont TUVEMUBUJA, TERUJIMBERE, TWIYUNGE KIBOGOYE et DUSANGIRUMUGAMBI ont enregistré un résultat positif sur l'exercice comptable 2022.</li> </ul>
<p>Marqueur 6 : UHACOM renforce les capacités et le savoir-faire des leaders et de son personnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 30 leaders des coopératives ont été formés sur la préparation des états financiers et la déclaration à l'OBR,</li> <li>- 30 leaders et 10 employés de l'UHACOM ont été formés sur les outils de gestion d'une coopérative</li> </ul>
<p>Marqueur 7 : UHACOM est les coopératives fonctionnent dans le respect des principes de l'ECOSOL</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 90 organisations qui ont déjà adhéré à la charte ECOSOL dont 14 nouvelles organisations ayant signé la charte en 2023,</li> <li>- Une conférence-débat sur les enjeux de l'ECOSOL au Burundi a été organisée et s'est conclue par une recommandation visant la création d'une plateforme regroupant les acteurs de l'économie sociale et solidaire.</li> </ul>

## V. VIE DE L'ORGANISATION

### 1. Gestion administrative de l'organisation

Les organes de l'organisation ont tenu l'ensemble des réunions statutaires et ont été régulièrement tenues informés des activités en cours. L'assemblée générale s'est également réunie pour évaluer les objectifs fixés lors de la précédente assemblée et a défini de nouvelles perspectives pour les années à venir.

L'assemblée générale de l'UHACOM compte actuellement 60 membres, issus de toutes les coopératives affiliées. Son Conseil d'administration est composé de 9 membres, dont plus de 40 % sont des femmes. La liste des membres du Conseil d'administration est présentée ci-après :

	<b>Membre du CA</b>	<b>Rôle</b>
1	NDUWAYO Elie	Président
2	BAKANIBONA Theogène	Vice-Président
3	SIBONIYO Stéphanie	Secrétaire
4	BIGIRIMANA Pascal	Membre
5	NAHISHAKIYE Rebecca	Membre
6	NTAHOMVUKIYE Eric	Membre
7	KIGEME Dancile	Membre
8	BACINONI Venant	Membre
9	INAMAHORO Anne Marie	Membre

L'assemblée générale comprend également un comité de trois membres chargés de contrôler l'action de l'exécutif. Il s'agit de :

<b>Membre du CS</b>	<b>Rôle</b>
Appolinaire AHINKUYE	Président
Augustin KUBWIMANA	Vice-Président
Crescence NIBARUTA	Secrétaire

## b) Le volet plaidoyer et communication

Ayant au cœur de sa mission la défense des intérêts des paysans du mouvement coopératif, l'UHACOM a en effet poursuivi son plaidoyer axé sur trois thématiques à savoir l'agriculture familiale agroécologique, les lois favorables à

régissant les sociétés coopératives au Burundi. Des rencontres avec l'ANACOOOP ont été organisés, aboutissant à la mise en place d'une commission mixte ANACOOOP-GPA chargé d'assurer un échange permanent sur les textes



*Vue partielle des participants à l'atelier de restitution de l'étude sur la plus-value de l'agriculture familiale Vs agriculture commerciale*

l'émergence d'un mouvement coopératif solide et la promotion à tous les niveaux de l'économie sociale et solidaire.

En 2023, l'UHACOM a activement participé aux actions de plaidoyer en faveur de la mise en place des textes d'application de la loi

d'application. Les rencontres organisées ont établi un plan d'actions détaillant les activités à entreprendre ensemble en faveur de la mise en place des textes d'application régissant les sociétés coopératives au Burundi.



L'atelier de restitution tenu en présence des PTF du gouvernement, des représentants du MINEAGRIE et des organisations internationales et nationales a été conclu sur d'importantes recommandations:

- Etant donné que le COMPACT recommande au Gouvernement d'entamer un processus de production d'un nouveau programme national d'investissement agricole (PNIA), les participants recommandent de l'élaborer de façon participative et inclusive et d'y inclure des soutiens spécifiques aux quatre modèles de producteurs identifiés par l'étude ;

- Etant donné que le FIDA et la FAO ont reçu le mandat des Nations-Unies de coordonner la décennie de l'agriculture familiale, les participants demandent instamment au FIDA et à la FAO au Burundi de s'acquitter de cette responsabilité.

- Suite aux arguments très convaincants de l'étude qui explique qu'il n'existe pas un seul modèle d'agriculture familiale, mais plusieurs, les participants recommandent à la société civile agricole d'intégrer cette donnée importante dans son combat et d'œuvrer pour renforcer des synergies entre les quatre modèles proposés et éviter de cristalliser des oppositions qui peuvent devenir dommageables au développement du pays ;

- Au vu du caractère vital des questions de l'agriculture familiale et de l'agroécologie, les participants recommandent de poursuivre les échanges sur cette question afin d'arriver à une mise en œuvre harmonieuse des recommandations de cette étude.

Dans le même sens, des occasions de rencontres servant de plaidoyer ont été organisées en vue d'exposer les cultures locales en voie de disparition et de débattre de leur sort. L'UHACOM en collaboration avec d'autres organisations mettant en œuvre le programme PADIP financé par BD a organisé à Ngozi une foire aux semences traditionnelles réunissant les paysans semenciers, les cadres de l'ONCSS, du MINEAGRIE et l'administration locale. La foire a permis de dégager les recommandations en faveur de la promotion à grande échelle des semences locales :

- Impliquer activement les organisations des producteurs dans la révision en vue de la loi semencière ;

- Renforcer le plaidoyer en faveur de semences traditionnelles en voie de disparition ;  
Mettre en place des centres de multiplication des semences traditionnelles ;

- Promouvoir l'agriculture familiale basée sur la diversité des cultures (associations culturelles) incontournable pour assurer la souveraineté alimentaire des ménages, préserver les semences traditionnelles, et renforcer la résilience des ménages contre les changements climatiques ;

- Mettre en place une plate-forme d'information et de communication sur la question semencière entre les différents intervenants dans le secteur semencier.



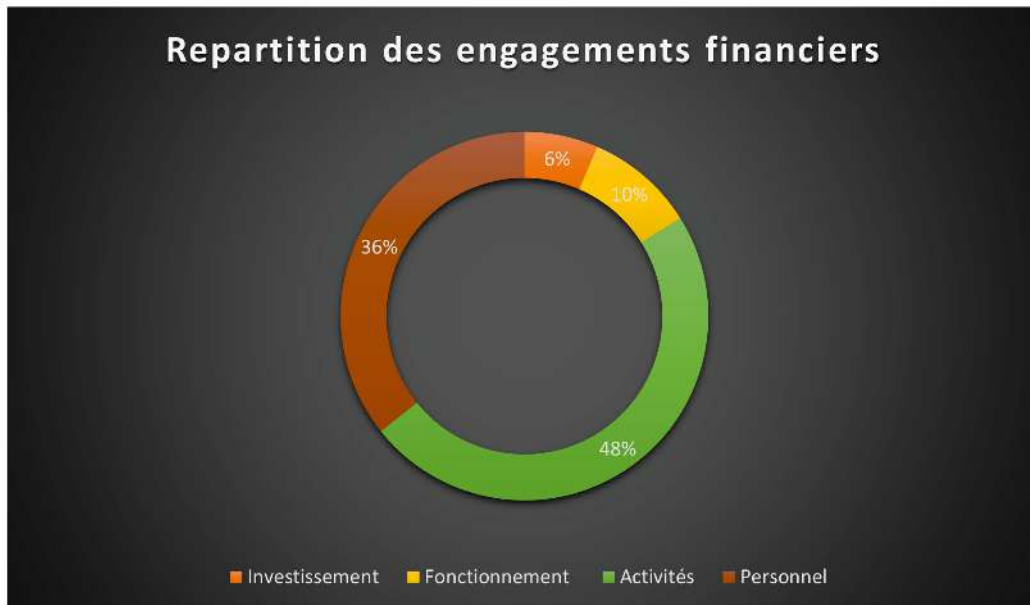
Grace aux actions de plaidoyer, le processus de mise en place d'une plateforme de l'Economie Sociale et Solidaire prend aussi forme. Sous l'initiative des organisations UHACOM, ADISCO, PAMUSAB, FEBUTRA, CNAC, UPH, et FEMUSCAB, toutes partenaires à Solsoc, les acteurs économiques, les entreprises d'économie sociale et solidaire et les institutions étatiques de tutelles se sont

réunis en novembre 2023 pour une séance de réflexion sur l'état des lieux de l'économie sociale et solidaire au Burundi. A l'issue de ce rendez-vous, les participants ont recommandé de mettre en place une plateforme ECOSCOL. Les organisations ADISCO, PAMUSAB et FEBUTRA étant les premiers à porter l'initiative de constitution de cette structure.

**c. Ressources financières**

L'UHACOM a géré un montant total de 515 812 857 FBU reçu de ses partenaires techniques et financiers. Le tableau suivant illustre la répartition détaillée de ce budget :

Projets	Bailleurs	Fonds utilisés en BIF
PADIP	BD	117 328 305
TRAVAIL DECENT	SOLSOC	53 309 454
APTES	EF	142 550 434
PAFOP II	IREN	202 624 664
<b>TOTAL</b>		<b>515 812 857</b>





#### d .Ressources humaines

A la fin de l'année 2023, l'UHACOM comptait 23 employés. Cette équipe pluridisciplinaire dispose des compétences nécessaires pour accomplir la mission qui lui est assignée.

No	Nom et Prénom	Fonction
1	HACIMANA Appolinaire	Directeur
2	EMERUSENGE Emery	Coordonnateur des programmes
3	HARAGAKIZA Nestor	Responsable Administratif et Financier
4	NISHIMWE Freddy	Chef de projet
5	IRAMBONA Ghislaine	Chef de projet
6	BUTOYI Jeanne	Comptable
7	NTACONZOBA Cyriaque	Chargé de Plaidoyer et communication
8	NIYIBINKIZA Giuseppa Roselle	Chef de projet
9	KATIHABWA Germain	Responsable production et Certification
10	KEZAMUTIMA Metuschellah	Assistant technique
11	MUHIRE Fornaiis	Animateur socio-économique
12	NISHIMWE Ardis	Animateur
13	NDIKUMANA Marie -Rose	Animatrice
14	NTIRABAFASHA Jonas	Animateur
15	NTAKARUTIMANA Salvator	Chauffeur-livreur
16	MUNEZERO Belyse	Agent Marketing
17	NDUWIMANA Alice	Vendeuse
18	BIGIRIMANA Vincent	Vendeur
19	BIZINDAVYI Viola	Agent de propreté
20	HABARUGIRA Zacharie	Sentinelle
21	MANIRAKIZA Erasme	Planton
22	NZAMBIMANA Ernest	Sentinelle
23	MASUMBUKO Emmanuel	Sentinelle



## SIGLES ET ABBREVIATIONS

**ADIP** : Association pour la Dignité Paysanne

**ADISCO** : Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines

**AGR** : Activité génératrice de revenus

**ANACOOOP** : Agence Nationale de Promotion et de Régulation des Sociétés Coopératives

**APTES** : Agroécologie, Pilier d'une Transition Ecologique et Sociale

**BBN** : Bureau Burundais de Normalisation et Contrôle de la Qualité

**BD** : Broederlijk Delen

**CAM** : Centre Agropastoral de Mutwenzi

**CNAC** : Confédération Nationale des Associations des Caféculteurs du Burundi

**CTEJBU** : Chambre Transversale des Jeunes Entrepreneurs

**ECOSOL** : Economie Sociale et Solidaire

**FEBUTRA** : Fédération Burundaise des Travailleurs de l'Agriculture et de l'Alimentation

**FEMUSCABU** : Fédération des Mutuelles de Santé des caféculteurs du Burundi

**FGC** : Fédération Genevoise de Coopération

**GALS** : Gender Action Learning System

**GPA** : Groupe de Plaidoyer Agricole

**IGG** : Imirwi yo Gushigikirana no Gufatanamunda

**IRED** : Innovation et Réseaux pour le Développement

**MINEAGRIE** : Ministère de l'Environnement, Agriculture et l'Elevage

**OAP** : Organisation d'appui à l'Autopromotion

**OBR** : Office Burundais des Recettes

**ONCSS** : Office National de Contrôle et de Certification de Semences

**PADIP** : Programme d'Agroécologie pour la Dignité des Producteurs agricoles du Burundi

**PAFOP** : Promotion de l'Agroécologie par la Formation et le Plaidoyer des Organisations Paysannes

**PAMUSAB** : Plateforme des acteurs des mutuelles de santé au Burundi

**PNSEB** : Programme National de Subvention des Engrais au Burundi

**UHACOM** : Union Haguruka des Coopératives Multifilières

**UPH** : Université Populaire Haguruka

## VI. PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



Commune Ntakangwa, Zone Buterere, Quartier Kiyange I Population  
Tel: 22257520/222538, [info@adisco.org](mailto:info@adisco.org)  
[www.adisco.org](http://www.adisco.org)



Huidevettersstraat 165 – 1000 Brussel +32 (0)2 502 57 00  
[www.broederlijkdelen.be](http://www.broederlijkdelen.be)



Rue Coenraets 68, 1060 Saint-Gilles, Belgique, Tel : +32 2 505 40 70  
[www.solsoc.be](http://www.solsoc.be)



Rue du Gouvernement Provisoire 32, 1000 Bruxelles, Belgique  
Tel : +32 2 227 66 80  
[www.entraide.be](http://www.entraide.be)



Rue de Varembe 3, 1202 Genève, Suisse, Tel : +41 22 734 17 16  
[www.ired.org](http://www.ired.org)

 [@uhacom\\_burundi](#)  
 [@uhacom\\_burundi](#)  
 [www.uhacom.bi](http://www.uhacom.bi)